



AVIS PUBLIC

Propriété sise au 6450, boulevard Étienne-Dallaire (lot 5 845 428) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Desjardins qui se tiendra le **mercredi 29 mai 2019, à 18 h 30**, au bureau d'arrondissement de Desjardins situé au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme pour l'espace de stationnement extérieur et hors rue comprenant :
 - l'aménagement de la superficie minimale sous forme d'îlot de verdure à 5,1% de la superficie occupée par l'ensemble des cases de stationnement présentes dans ledit espace, au lieu de 12,5% tel que prescrit par l'article 143.1 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
 - un îlot de verdure d'une superficie minimale à 7,1 mètres carrés, au lieu de 27,5 mètres carrés tel que prescrit par l'article 143.1 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement ;
 - un îlot de verdure d'une longueur minimale à 1 mètre, au lieu 2 mètres tel que prescrit par l'article 143.1 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 14 mai 2019

Hélène Jomphe, chef de service